

De: ALERTE
Envoyé: vendredi 24 février 2023 08:59
À: ARS971-ALERTE; ARS972-ALERTE; ARS976-ALERTE (ARS-MAYOTTE); ARS-974-ALERTE; ARS13-ALERTE; ARS14-ALERTE; ARS2A-ALERTE; ARS31-ALERTE; ARS33-ALERTE; ARS35-ALERTE; ARS44-ALERTE; ARS45-ALERTE; ARS59-ALERTE; ARS69-ALERTE; ARS75-ALERTE; ARS973-ALERTE; ARS-BFC-ALERTE; ARS-GRANDEST-ALERTE; ARS-REUNION-SIGNAL
Cc: ALERTE
Objet: [HEA] Destruction des médicaments à base de HEA issus des PSM
Pièces jointes: Lettre DG ETS HEA_CRC.pdf

Bonjour,

Nous revenons vers vous dans les suites des MINSANTE n°2022_68 du 30 septembre 2022 et de son REPLY du 25 octobre 2022 concernant les **médicaments à base d'hydroxyéthylamidon (HEA) issus des postes sanitaires mobiles (PSM)**.

Il vous avait été demandé de conserver ces produits périmés afin de sécuriser les activités des unités de thérapie cellulaire (UTC) et des banques de tissus.

L'ANSM, à l'initiative de cette demande, vient de nous confirmer que les stocks des UTC et des banques de tissus sont suffisants et ne nécessitent plus une conservation de ces produits dans les PSM de vos établissements, **et peuvent donc être détruits**.

Pour plus d'informations, vous trouverez ci-joint le courrier de l'ANSM.

Nous vous remercions pour le relai de ces informations auprès de vos établissements et pour votre mobilisation sur ce sujet.

Nous restons à disposition,
Bien cordialement,

CORRUSS

Centre Opérationnel de Régulation et de Réponse aux Urgences Sanitaires et Sociales

Ministère de la Santé et de la Prévention

14, Avenue Duquesne, 75007 Paris
Tél : 01 40 56 99 99 – 07 61 43 07 67
www.solidarites-sante.gouv.fr



**MINISTÈRE
DE LA SANTÉ
ET DE LA PRÉVENTION**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Direction générale
de la santé

Nos ministères agissent pour un développement durable.

Préserveons l'environnement : n'imprimons que si nécessaire !